



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Composants possédant une valeur limite d'exposition: (FR)	non applicable
Protection respiratoire:	non applicable
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger en matière plastique.
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	jaunâtre
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	200-304
Point d' éclair [°C]:	104
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	<0,013 (20°C)
Densité [g/ml]:	1,13 (20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	non miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	> 1
Vitesse d'évaporation:	< 1
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Réagit au contact avec agents d'oxydation. Réactions avec les acides forts et les alcalis.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.





12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	De part sa formulation, le produit contient un halogène lié organiquement.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	080409*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 3082 Matière dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Bisphenol F Epoxy resin) 9 N III
- Code de classification:	M6
- Etiquettes de danger:	 
- ADR LQ	LQ7: 5 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (E)
Classification selon IMDG:	UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Bisphenol F Epoxy resin) 9 III MARINE POLLUTANT
- EMS	F-A, S-F
- Etiquettes de danger:	 
- IMDG LQ	5 I
Classification selon IATA:	UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Bisphenol F Epoxy resin-mixture) 9 III
- Etiquettes de danger:	